

Conditions générales de location emplacement et mobilhom

1-la location de votre emplacement ou hébergement ne deviendra effective qu'avec notre accord et après réception accompagnée de l'acompte demandé. Pour les hébergements locatifs, il est conseillé de nous appeler avant d'envoyer le contrat pour connaître nos disponibilités.

2- l'emplacement sera déterminé par le camping, le jour de l'arrivée. En aucun cas, un numéro d'emplacement vous sera donné l'avance par téléphone ou par courrier, et en aucun cas, vous ne pourrez revendiquer la réservation d'un emplacement précis.

3-en cas de retard, nous vous demandons de nous prévenir. Si vous n'avez pas prévenu la Direction du camping, celle-ci pourra redistribuer l'emplacement ou de la location dans un délai de 24h après la date prévue de votre arrivée, et le règlement restera acquis au camping.

4- En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur le contrat, sera facturée la période réservée.

5-Règlement du séjour : à réception de votre acompte et de votre contrat, nous vous enverrons en fonction des dates disponibles une confirmation.

Emplacement camping : le solde du séjour est à régler à votre arrivée.

Locatif : le solde du séjour est à régler un mois avant de début de votre séjour. A défaut du solde sans ce délai, votre location sera annulée automatiquement. Les frais de dossier vous seront retenus d'office.

6- Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping et de respecter les règles suivantes.

- Sur le terrain : pas de bruit entre 22h30 et 7heures. Interdiction de circuler en voiture entre 22h30 et 6heures, obligatoire de se garer sur le parking à l'entrée du camping. Obligation de tenir son chien en laisse. Respecter les installations sanitaires.
- A la Piscine : SLIP DE BAIN OBLIGATOIRE, interdiction de boire, fumer manger au bord de la piscine. Bouée gonflables de grandes tailles et animaux sont interdits.

7- Il appartient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Sauf faute avérée du gestionnaire.

10- En cas de litige, seuls les tribunaux seront compétents.

11- Conformément à l'article L152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDCYS dont nous relevons par voie électronique <https://app.medicys.fr/?prois=94ba8261-ab3f-497e915b-9836c24a9062> ou par voie postale MEDCYS 73 bd de Clochy 75009 PARIS

Les Hébergements locatifs qui vous sont proposés sont répartis en différentes catégories. Tous les hébergements sont équipés de sanitaire (douche, lavabo et WC), de coin cuisine avec réfrigérateur, gazinière, four micro-onde, vaisselle, oreillers, couverture, table et chaise, et table et chaises extérieurs, les mobilhoms sont équipés de terrasses couvertes. Eau et électricité sont comprises dans le tarif. Une caution de 150€ vous sera demandée à l'arrivée, le forfait ménage est de 70€ sera retenu si ménage non fait.

Celle-ci vous sera remise après état des lieux du mobilhom rendu en bon état et propre.

En haute saison, les mobilhoms se louent de 16heures (jour d'arrivée) à 10 heures (jour de départ), les arrivées se font du samedi au samedi.

En hors saison, les heures d'arrivée peuvent être différentes en fonction de nos disponibilités, les arrivées sont possibles tous les jours de semaine.

Les barbecues sont interdits dans le camping tout feu ouvert est interdit par arrêté préfectoral.

Taxe de séjour tarif 2017 0.60€ par jour et par personne de plus de 18 ans. Eco participation de 0.30€ par jour et par personne de plus de 18 ans.

Tous les prix de location sont TTC la TVA appliquée est celle en vigueur actuellement de 10%. Toute modification de ce taux entre la date de réservation et la date du séjour, entraînera la modification des prix de location TTC en conséquence.